



الوكالة المغربية للتخطيط العمراني والبناء  
Agence Urbaine d'Essaouira



## Sommaire :

Le ministère de l'Intérieur – Direction Générale des Collectivités Locales – a annoncé la poursuite du chantier de généralisation du guichet numérique unique (GNU) des autorisations d'urbanisme et économiques, comme levier de simplification et de digitalisation des procédures, de renforcement de la traçabilité et d'amélioration des prestations rendues au citoyen et à l'entreprise.

Le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville et l'Association des régions du Maroc (ARM) ont signé, lundi à Rabat, une convention de partenariat pour la mise en place d'un cadre de coopération dans les domaines du développement territorial et de l'aménagement de l'espace.

## CONSEIL D'AFFAIRES RUSSO-ARABE : ABDELAHAD FASSI FIIHRI REPRÉSENTE LE MAROC À MOSCOU

Les relations entre le Maroc et la Russie sont historiques et exemplaires et la 12<sup>ème</sup> session du Conseil d'Affaires russo-arabe constitue une opportunité pour renforcer le partenariat stratégique bilatéral, a affirmé lundi à Moscou, le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la Politique de la ville, M. Abdelahad Fassi Fihri.

« De tels événements permettent de dresser des constats et d'évoquer les différents freins qui peuvent se dresser devant nous, notamment en matière d'échange d'informations, dans le domaine douanier et l'octroi de visas, afin d'élargir et de promouvoir les perspectives de coopération bilatérale », a indiqué le ministre dans une déclaration à la MAP en

marge des travaux du Conseil d'Affaires russo-arabe.

Le ministre a souligné que cet événement permettra également d'aborder avec les responsables russes plusieurs questions notamment en matière d'urbanisme et particulièrement l'accompagnement de l'investissement, en présentant entre autres les différents travaux des agences urbaines bilatérales en matière de gestion urbaine, d'aménagement du territoire et de gestion rationnelle des espaces urbains et ruraux.

Le Maroc est « engagé dans une logique de promotion de l'investissement, de durabilité et d'inclusion et il est de notre responsabilité d'accompagner cet investissement en faisant en sorte qu'il soit réalisé dans un

cadre planifié et qu'il obéisse aux règles d'un urbanisme et d'un aménagement du territoire durable », a souligné le ministre.

Le responsable a relevé que les réunions prévues avec les responsables russes seront axées sur les moyens de renforcer la coopération en matière de développement économique des villes dans le respect du patrimoine historique, ainsi que les questions de rénovation et de restauration urbaine, où l'expérience russe peut être bénéfique pour le Maroc...

SOURCE: [ecoactu.ma](http://ecoactu.ma)

## Dans ce numéro :

- Fédération des Agences urbaines du Maroc** 2
- L'Atelier de Dakar, une opportunité de promotion des partenariats conclus entre les villes** 2
- Urbanisme : Le Maroc poursuit la généralisation de son GNU** 2
- Voici les projets gagnants de la 4<sup>e</sup> édition du Smart City** 2
- Programme de réhabilitation et de restauration des circuits touristique et spirituel de l'ancienne Médina de Marrakech** 3
- Le ministère de l'Aménagement du territoire et l'Association des régions du Maroc établissent un cadre de coopération** 3
- Immobilier. Le flop du logement pour la classe moyenne** 3
- Derniers numéros du bulletin** 4
- Agenda** 4

## MONTPELLIER/DIALOGUE 5+5 : CRÉATION D'UN GROUPE AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES OUEST-MÉDITERRANÉEN

Les ministres chargés de la cohésion et de l'aménagement des territoires du Dialogue 5+5 ont décidé, vendredi, à l'issue de leur première Conférence à Montpellier (sud de la France), de créer un Groupe Aménagement des Territoires Ouest-méditerranéen en tant que cadre d'échanges et de coopération.

Dans un communiqué conjoint adopté au terme de leurs travaux, les ministres ont affirmé que ce Groupe permettra aux pays de partager leurs expériences et analyses et d'échanger,

de manière régulière, sur les moyens d'une cohésion renforcée des territoires de l'Ouest-méditerranéen, notamment concernant la possibilité de leurs complémentarités en termes d'aménagement et de développement.

Les ministres ont également adopté un programme de travail pour la période du 26 avril 2019 au 26 avril 2022 en soulignant l'importance de la contribution des Etats, des autorités locales et de la société civile des différents pays du groupe du dialogue 5+5 au sommet des deux rives, prévu à Marseille le 24 juin prochain.

Les ministres ont mis l'accent aussi sur l'importance de développer une approche territoriale intégrée en vue de répondre aux grands défis que connaissent les pays formant le Groupe, soulignant la nécessité d'élaborer, selon les voies spécifiques à chaque pays, des cadres de gouvernance multiniveaux...

SOURCE: [2m.ma](http://2m.ma)



*L'Atelier de Dakar, tenu du 15 au 17 avril dans la capitale sénégalaise, a constitué une véritable opportunité de promotion des partenariats conclus entre les villes africaines et marocaines en matière de développement territorial et de planification urbaine, a affirmé la Fédération des Agences Urbaines du Maroc (Majal).*

## FÉDÉRATION DES AGENCES URBAINES DU MAROC L'ATELIER DE DAKAR, UNE OPPORTUNITÉ DE PROMOTION DES PARTENARIATS CONCLUS ENTRE LES VILLES

«Outre sa portée institutionnelle, l'Atelier de Dakar a constitué une véritable opportunité de promotion des partenariats conclus entre les villes africaines et marocaines ainsi qu'avec des institutions internationales de renom comme l'ONU-Habitat et la CGLU-Afrique», indique, jeudi, un communiqué de Majal, coorganisatrice de ce conclave aux côtés des autorités sénégalaises.

Cet atelier, placé sous le thème «Planification urbaine et développement territorial: enjeux et oppor-

tunités pour les villes en Afrique», a été consacré à la mise en œuvre des partenariats liant les villes et les partenaires signataires des conventions inter-villes, le 23 novembre 2018 à Marrakech, lors du Sommet Africités. Cet événement a été l'occasion de procéder au partage d'expertise, d'expérience et de savoir-faire entre les responsables des villes et métropoles africaines, précise la même source, ajoutant que les participants ont insisté sur la nécessaire promotion du partenariat actif et solidaire entre les villes africaines. À

cet égard, le président de Majal, Amine Idrissi Belkasmî, cité dans le communiqué, a souligné l'engagement de la Fédération et sa volonté d'apporter l'appui nécessaire aux villes signataires de la Déclaration de Marrakech sanctionnant les travaux du Sommet Africités 8, notant que cet engagement reflète l'ouverture stratégique du Royaume du Maroc sur l'Afrique et sa volonté d'en faire un continent de développement humain durable et intégré...

SOURCE: [lematin.ma](http://lematin.ma)

*Le ministère de l'Intérieur – Direction Générale des Collectivités Locales – a annoncé la poursuite du chantier de généralisation du guichet numérique unique (GNU) des autorisations d'urbanisme et économiques, comme levier de simplification et de digitalisation des procédures, de renforcement de la traçabilité et d'amélioration des prestations rendues au citoyen et à l'entreprise.*

## URBANISME : LE MAROC POURSUIT LA GÉNÉRALISATION DE SON GNU

Ce chantier s'inscrit dans le cadre de l'utilisation des nouvelles technologies comme levier d'amélioration de l'accès du citoyen et de l'entreprise aux prestations dématérialisées, souligne un communiqué de la Direction Générale des collectivités locales. Selon la même source, l'objectif premier de la plateforme est de permettre une gestion numérique fluide, traçable et transparente des autorisations administratives à caractère urbanistique et économique. Ainsi, le processus de traitement

sera totalement dématérialisé et ce, du dépôt de la demande d'autorisation par le requérant jusqu'à sa signature électronique par le président de la commune concernée, en passant par les membres de la commission, qui instruisent de manière digitale les dossiers, enregistrent leurs observations et signent électroniquement leurs avis, précise la communication.

A cet effet, une rencontre sera tenue au niveau de la région de Rabat-Salé-Kenitra, sous la présidence du Wali de la ré-

gion et du Wali Directeur Général des Collectivités Locales, et en présence des gouverneurs des préfectures et provinces de la région, des gouverneurs de l'administration centrale et de l'ensemble des intervenants. Celle-ci constitue la deuxième étape, après la région de Casablanca-Settat, dans le processus de généralisation...

SOURCE: [infomediaire.net](http://infomediaire.net)



*S'inscrivant dans le cadre du Smart City Africa Casablanca et imaginé par Casablanca Events & Animation, en partenariat avec Hack&Pitch, la 4<sup>e</sup> édition du Smart City Hackaton a pu attirer plus de 1.607 candidats. Parmi eux, 222 ont pu décrocher une participation à cette quatrième édition. Des chiffres record qui témoignent de l'intérêt certain des Casablancais pour cette initiative et qui placent cette 4<sup>ème</sup> édition en tête des Hackathons Casablancais en termes de participants, souligne un communiqué.*

## VOICI LES PROJETS GAGNANTS DE LA 4E ÉDITION DU SMART CITY

Le Smart City Hackathon 2019 s'est relevé novateur à plusieurs égards. Tout d'abord, par un atelier d'inspiration - une phase primordiale pour sensibiliser les candidats à la thématique - organisé en amont du Hackathon ; Mais aussi, car cette 4<sup>ème</sup> édition a pris la forme d'un «Hackathon augmenté» qui a permis d'associer aussi bien des citoyens Casablancais que de grands groupes tels que IBM et Microsoft et des acteurs publics tels que la Wilaya de la région Casablanca-Settat, la Commune de Casablanca ou encore le Consulat Général des Etats-Unis qui étaient présents pour accompagner

les participants durant leurs réflexions.

A l'issue de 36 heures ponctuées d'intenses séances de brainstorming, de phases de développement studieuses et d'une courte nuit, ces deux journées riches en échanges et en diversité se sont conclues par l'émergence de 31 projets ambitieux.

Avec pour fil rouge commun de devoir apporter des éléments de réponse à la question suivante : Comment l'Intelligence Artificielle peut apporter des solutions concrètes aux défis que rencontre la métropole ? Les différentes équipes se sont réparties entre 3 défis

axés sur les problématiques définies que sont celles du trafic, de l'environnement et de la sécurité à Casablanca.

Le jury de l'événement composé d'experts du domaine parmi lesquels des représentants de la commune de Casablanca, a sélectionné les 4 projets gagnants et 3 projets coup de cœur. Les projets gagnants sont :

**Catégorie environnement :  
Smart lampadaire solaire...**

SOURCE: [financenews.press.ma](http://financenews.press.ma)

## PROGRAMME DE RÉHABILITATION ET DE RESTAURATION DES CIRCUITS TOURISTIQUE ET SPIRITUEL DE L'ANCIENNE MÉDINA DE MARRAKECH

Cette réunion a porté sur une présentation de la convention du programme de réhabilitation et de restauration des circuits touristique et spirituel de l'ancienne Medina de Marrakech. Il a été également l'occasion de discuter la situation financière du programme ainsi que l'état d'avancement physique de la réhabilitation et restauration du circuit touristique de Dar al Bacha à la place Ben Youssef et du circuit spirituel des sept saints et l'identification des contraintes qui entravent l'aboutissement des différents chantiers.

Lors de son intervention, Monsieur le Ministre a souligné l'importance stratégique de ce projet structurant pour la médina de Marrakech rappelant à ce niveau que sa réussite repose sur sa bonne gouvernance qui passe nécessairement par le respect des engagements pris par tous les acteurs concernés. Monsieur le Ministre a également mis le point sur la prise des dispositions nécessaires à la réalisation des projets pour les faire aboutir dans les meilleurs délais. Ont pris part à cette réunion

Madame la Secrétaire Générale du Département de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Monsieur le Chef de Cabinet de Monsieur le Ministre, Monsieur le Président du Groupe Al Omrane, Monsieur le Maire de la ville de Marrakech et les représentants du comité central du suivi du programme.

SOURCE: [mhpv.gov.ma](http://mhpv.gov.ma)



*Monsieur Abdelahad Fassi FEHRI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, a présidé le mardi 02 avril 2019 au siège du Ministère, une réunion du comité central de suivi du programme de réhabilitation et de restauration des circuits touristique et spirituel de l'ancienne Médina de Marrakech: 2017-2019 signée à Marrakech le 09 janvier 2017, devant Sa Majesté le Roi Mohamed VI que Dieu l'assiste.*

## LE MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'ASSOCIATION DES RÉGIONS DU MAROC ÉTABLISSENT UN CADRE DE COOPÉRATION

Signée par le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Abdelahad Fassi Fehri, et le président de l'Association des régions du Maroc, Mohand Laenser, en présence du Chef du gouvernement Saâd Eddine El Othmani, la convention vise à resserrer les liens de partenariat et de coopération par le biais de l'échange d'expertises dans les domaines de l'aménagement du territoire national et

du développement de l'espace. Il s'agit également de développer les capacités des élus régionaux et cadres des conseils des régions en matière d'aménagement du territoire national et du développement territorial dans les zones urbaines et rurales, mais aussi d'explorer les opportunités de coopération internationale et de tirer profit du réseau des relations de part et d'autre dans l'objectif de concrétiser les finalités de cet accord. Aux

termes de cette convention, signée en marge de la conférence nationale sur les orientations de la politique publique de l'aménagement du territoire...

SOURCE : [lematin.ma](http://lematin.ma)

*Le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville et l'Association des régions du Maroc (ARM) ont signé, lundi à Rabat, une convention de partenariat pour la mise en place d'un cadre de coopération dans les domaines du développement territorial et de l'aménagement de l'espace.*

## IMMOBILIER LE FLOP DU LOGEMENT POUR LA CLASSE MOYENNE

Constat confirmé par le ministre de l'Aménagement du territoire national et de l'habitat, Abdelahad Fassi Fihri. Les promoteurs immobiliers se tournent plutôt vers le logement social à 250.000 DH qui "semble plus attrayant par rapport aux logements destinés à la classe moyenne ou ceux à bas coût (140.000 DH)", a relevé le ministre lors d'un atelier de réflexion organisé dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Conseil national de l'habitat (CNH).

"Une telle situation a incité la classe moyenne à rechercher

d'autres produits résidentiels et, du coup, n'a pas bénéficié de l'égalité des chances en terme de subvention", a expliqué le ministre. Sur un objectif de 20.000 unités à construire à l'horizon 2016, seules 534 unités ont été réalisées à fin avril 2018, selon le dernier rapport de la DEPF sur la politique publique de l'habitat au Maroc. "Cet atelier est appelé à réfléchir à l'élaboration d'un produit plus efficace en faveur de cette catégorie dans un cadre participatif et consensuel entre les membres du Conseil national de l'habitat, qu'ils soient privés ou

institutionnels", a estimé le ministre.

De son côté, la secrétaire d'Etat chargée de l'Habitat, Fatna Lkhyiel, a mis en avant les résultats du programme de logement dédié à la classe moyenne qui restent "modestes", alors qu'il se trouve au centre des intérêts du ministère depuis la loi de finances 2013...

SOURCE : [medias24.com](http://medias24.com)



*Depuis son lancement en 2013, le programme de logement dédié à la classe moyenne n'a pas suscité l'intérêt escompté des promoteurs immobiliers. Ses résultats demeurent globalement "modestes".*



Toute l'actualité à portée de main grâce aux QR Codes



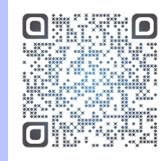
Etat d'avancement des documents d'urbanisme



PREINSTRUCTION



RECLAMATIONS



CONDIDATURES



APPELS D'OFFRES



PUBLICATIONS



RESULTATS DES COMMISSINS



GEOPORTAIL



NOTES DE RENSEIGNEMENT



ACTUALITES



CONTACT



PRISE DE RENDEZ-VOUS

Réseaux sociaux



Facebook



YouTube



Instagram



Twitter

Accès directe aux services via le site web de l'AUESS



ARABE



FRANÇAIS



AMAZIGH



L'Agence Urbaine d'Essaouira fut créée en date du 19 Octobre 2006, en vertu du Décret n° 2.06.166.

L'Agence Urbaine d'Essaouira est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et relève de la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Missions:

L'arrêté n°2-3572 du 08 juillet 2005 portant organisation financière et comptable des Agences Urbaines... Plus



123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira, 44000 Maroc.



Standard: 05 24 47 40 37



Direction: 05 24 47 58 85



DAF: 05 24 78 57 37



Fax: 05 24 47 40 38



contact@auessaouira.ma

